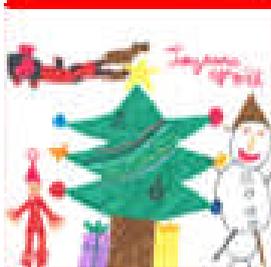




Regard Béthemontois



*Bonne
Année
2011*



*Bonne
Année
2011*

*Bonne
Année
2011*



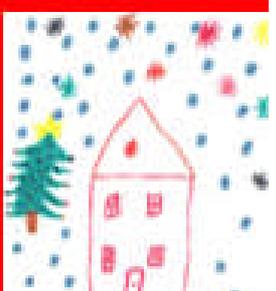
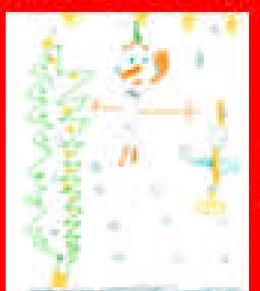
*Bonne
Année
2011*



*Bonne
Année
2011*



*Bonne
Année
2011*



Mairie de
Béthemont-la-Forêt
Rue de Montubois
Tel : 01 34 69 27 01
Fax : 01 34 08 07 25

SOMMAIRE

- Page 3 L'EDITORIAL**
- Page 4 VIE LOCALE**
- Ouverture de la Mairie
 - Calendrier des collectes des déchets
 - Recensement
 - L'hiver et nos voiries
- Page 5 AGENDA**
- Calendrier de collectes des déchets
 - Manifestations du C.C.A.S
 - Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie
 - L'Harmonie Intercommunale
 - Fête des jeux en bois
- Page 6 & 7 VIE LOCALE**
- Information sur la vie du Conseil Municipal
- Pages 8 COMMUNAUTE DE COMMUNES**
- Page 9 VIE LOCALE**
- La charte de la Vallée de Chauvry
- Page 10 & 11 LE DOSSIER**
- La télé numérique
- Page 12 INFO TRAVAUX**
- Travaux de voirie
- Page 13 Le Coin des Sportifs**
- Sports Ambiance Soleil
 - L'équitation
- Page 14 & 15 LES ACTIVITES DU C.C.A.S.**
- Sortie parisienne
 - Le Noël de nos aînés
- Page 16 VIE SCOLAIRE**
- Plantation réalisée par les enfants de l'école
 - Le marché de Noël des écoles
- Pages 17, 18, 19 VIE LOCALE**
- Le Père Noël est passé à Béthemont-la-Forêt
 - L'ABC fête le Beaujolais nouveau
 - Hommage aux victimes de la grande guerre
 - NOZANIMOZEN
 - L'espace lecture
- Page 20 VIE LOCALE**
- Le carnet

Photographie de la couverture :
Dessins des enfants de la classe de
CP / CE1 de l'école de Béthemont-la-Forêt

Rédaction, photos et impression réalisées
par l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



La neige est tombée en abondance depuis quelques semaines, ce qui a entraîné l'utilisation de sel en quantité importante. Ce salage me fait craindre une détérioration importante de nos rues au printemps prochain.

Aussi, notre décision d'axer nos projets dans le domaine de la réfection de nos voiries me semble être un choix judicieux et nous poursuivrons les efforts entrepris en 2010.

2011 sera une année importante pour notre commune, nous aurons de nombreuses décisions à prendre pour son avenir et tout particulièrement en ce qui concerne l'urbanisme avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Nous consacrerons dans le prochain Regard Béthemontois un dossier pour la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour notre village.

De plus, nous devons finaliser avec le Conseil Général notre contrat départemental qui nous permettra d'obtenir des subventions sur quatre années pour réaliser les travaux de voirie et assurer la réfection de nos bâtiments communaux.

Enfin, sachez que notre détermination pour faire évoluer favorablement le dossier de l'assainissement reste intacte et nous poursuivrons sans relâche notre objectif.

A l'aube de 2011, je vous souhaite, au nom de tous les élus du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 09 h 30 à 12 h 00

Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00

Vendredi : 16 h 00 à 18 h 00

Samedi : 09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

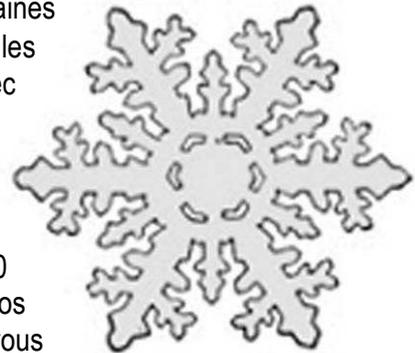
Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en janvier, février et mars 1995, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

L'hiver et nos voiries

Ces dernières semaines nous avons subi les assauts de l'hiver avec les désagréments de la neige. Pendant cet épisode neigeux nous avons épandu plus de 10 tonnes de sel sur nos voiries pour vous



permettre de circuler dans les meilleures conditions possibles. Le coût de la fourniture du sel pour le déneigement de nos voiries a été de 2 600,00 Euros. Par ailleurs, notre commune ne possède pas de local suffisamment grand pour stocker du sel en grande quantité, ce qui nous oblige à passer régulièrement des petites commandes et nous rend dépendant de nos fournisseurs.

La neige et le verglas sont des phénomènes exceptionnels dans nos régions contre lesquelles il faut bien l'avouer, l'un des meilleurs moyens de prévention consiste à rester chez soi si rien n'impose un déplacement.

Mais la glace, sur nos voiries, provoquée par le rejet de certains assainissements autonomes est un désagrément qui peut être stoppé. Aussi, nous demandons aux Béthemontois de faire preuve de civisme lors des épisodes de températures négatives en ne rejetant pas leurs eaux sur le domaine public, car ce sont les personnes situées en aval du rejet qui en subissent les conséquences.

Calendrier des collectes des déchets

CALENDRIER 2011

EN VÉRAC DANS LE SAC BLEU | ECO EMBALLAGES | EN VÉRAC DANS LE SAC-VERT

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1: verre, papier, carton					
3: verre, papier, carton					
5: verre, papier, carton					
7: verre, papier, carton					
9: verre, papier, carton					
11: verre, papier, carton					
13: verre, papier, carton					
15: verre, papier, carton					
17: verre, papier, carton					
19: verre, papier, carton					
21: verre, papier, carton					
23: verre, papier, carton					
25: verre, papier, carton					
27: verre, papier, carton					
29: verre, papier, carton					
31: verre, papier, carton					

Logo: BETHEMONT LA FORÊT 95460 Champagne-sur-Oise

Vous trouverez joint à la revue d'information municipale le calendrier des collectes des déchets pour l'année 2011, réalisé par le Syndicat TRI OR.

Les sapins de Noël seront collectés avec les encombrants le mercredi 19 janvier 2011



Manifestations du C.C.A.S pour nos aînés

Samedi 08 janvier 2011 dégustation de la Galette des Rois à la cantine scolaire.

Samedi 05 février 2011 dégustation des Crêpes de la Chandeleur autour d'un loto à la cantine scolaire.

L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts vous convie à son concert annuel
Dimanche 23 janvier 2011 à 16h00 à la Maison de l'Isle-Adam Parc Manchez l'Isle Adam

La fête des jeux en bois organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
Samedi 5 Février 2011 à l'Isle Adam au centre sportif Amélie MAURESMO

Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous convient le
19 mars 2011 à 9h30 au monument aux morts du cimetière de Béthemont-la-Forêt

Calendrier des collectes des déchets



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 19 janvier, 16 février et 16 mars 2011.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 14 et 28 avril.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille :

Du 1^{er} novembre 2010 au 28 février 2011 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h30/17h, les dimanches de 10h/15h.

Du 1^{er} mars au 31 octobre 2011 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h30/18h, les dimanches de 10h/16h.

Les mardis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Champagne-sur-Oise vous accueille :

Du 1^{er} novembre 2010 au 28 février 2011 les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h et les dimanches de 10h/15h, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

Du 1^{er} mars au 31 octobre 2011 les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h et les dimanches de 10h/16h.

Les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

VIE LOCALE

Informations sur la vie du Conseil Municipal

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 OCTOBRE 2010

9 élus étaient présents,

1) INFORMATIONS SUR LES DECISIONS

- Marché de travaux concernant les travaux de voirie rue de la Croix Frileuse et rue des Petits Pavés. Suite à une consultation faite auprès d'entreprises de V.R.D. Il a été décidé de retenir l'entreprise MYRH qui a présenté l'offre la plus économiquement avantageuse pour un montant de 50 529,00 €uros H.T.

2) REPLACEMENT DE Mme BOUMENDIL AU SEIN DES DIFFERENTS SYNDICATS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'approuver les nouvelles nominations aux différents syndicats :

- S.I.R.E.S Monsieur Patrice GLANDIERES titulaire
Madame Maria FERNANDES suppléante
- S.I.A.E.P Monsieur Bertrand VERGNAUD suppléant
- Syndicat Intercommunal de Transport des Trois Forêts Monsieur Didier DAGONET titulaire
- SIEREG Monsieur Didier DAGONET titulaire
- Mission Locale Monsieur Bertrand VERGNAUD titulaire
Madame Maria FERNANDES suppléante

3) GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE DE CHAUVRY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de groupement de commande avec la commune de Chauvry. Cette commande permettra de réaliser une étude complémentaire hydrogéologique des terrains pressentis pour infiltrer les eaux usées après traitement afin de s'assurer de la faisabilité de la solution retenue.

Par ailleurs, le Conseil Municipal désigne Messieurs VERGNAUD et WAGENTRUTZ pour représenter la commune au sein de la commission d'appel d'offres de ce groupement de commande.

4) DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE BETHEMONT-LA-FORET ET CHAUVRY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le programme 2011 / 2016 des travaux d'assainissement présenté par Monsieur le Maire. Ce programme de travaux sera présenté au Conseil Général afin d'obtenir la subvention la plus large possible.

5) EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le plan d'aménagement du cimetière qui a pour objet la création de 17 concessions traditionnelles, 3 concessions cinéraires, et un emplacement pour le columbarium.

6) DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget communal 2010

Informations sur la vie du Conseil Municipal

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 DECEMBRE 2010

7 élus étaient présents, 2 absents dont une procuration

1 – Adhésion au SIGEIF de la Commune de Brou-sur-Chantereine (Seine et Marne)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver l'adhésion de la commune de Brou-sur-Chantereine au sein du SIGEIF.

2 – Modification des statuts du SMEP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les changements de statuts du SMEP concernant les modifications des statuts afin d'en fixer le nouveau siège au 59 avenue de l'Europe à Domont, et de remplacer la référence au code des communes figurant à l'article 2, par la référence au code général des collectivités territoriales.

3 – Position de la commune sur l'accueil des gens du voyage

Monsieur le Préfet a adressé un courrier en date du 28 octobre dernier en demandant au Conseil Municipal de Béthemont-la-Forêt de se prononcer sur le projet du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage et plus particulièrement sur la possibilité de notre commune de s'inscrire dans cette démarche. Démarche qui consiste à créer des emplacements sur notre territoire afin d'accueillir des caravanes.

Monsieur le Maire indique que pour sa part il en est hors de question, car notre commune fait partie du périmètre du site classé de la Vallée de Chauvry, et que nous n'avons pas les moyens financiers de supporter une telle installation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable sur le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

4 – Position de la commune concernant la Forêt de protection.

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier a été remis lors du dernier Conseil en vue de prendre une décision sur la Forêt de protection, après un débat sur ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité 4 voix pour, 2 voix contre (Messieurs Cormery et Pouillart) et 2 abstentions (Mesdames Brunetti et Fernandes) de solliciter Monsieur le Préfet pour demander le classement des forêts de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency en forêt de protection

COMMUNAUTE DE COMMUNES
De la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 10 décembre 2010

1) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, Monsieur le Président rappelle les actions que la Communauté de Communes a réalisées pour l'année 2010 le service d'instruction du droit des sols, la lutte anti-graffitis, le fond de concours voirie, le portage des repas, le soutien à l'activité de la piscine, l'achat de matériel festif ainsi que l'organisation de la fête des jeux de bois et l'installation de télé-alarmes dans les locaux communaux et la communauté de communes assure par l'intermédiaire du Syndicat Tri Or la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Pour l'année 2011, il est proposé au Conseil Communautaire de reconduire les actions menées en 2010 et de réaliser la première phase de la vidéo protection ainsi que de lancer le programme de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANAH.

2) DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative n°2 du budget primitif 2010 en section de fonctionnement en retirant des comptes 616 assurances -103.00€ et 616 études et recherches – 5 000.00 € et en réapprovisionnant les comptes 6411 personnel titulaire +5 000.00€ et 673 titres annulés + 103.00€.

3) DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA LUTTE ANTIGRAFFITIS

La Communauté de Communes a sollicité le Conseil Général pour obtenir une subvention la plus haute possible dans le cadre de la lutte anti-graffitis. Cette subvention est de 0.50 euros par habitant et par an.

4) TELE ALARME AVENANT AUX CONTRATS COMMUNAUX

La Communauté de Communes a pris la compétence concernant la pose et la gestion des téléalarmes en protection d'intrusion. Aussi la Communauté de Communes reprend à compter du 1 janvier 2011 les contrats en cours des communes de Champagne sur Oise, L'Isle-Adam, Parmain et Presles. Par ailleurs les communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Villiers Adam ont été équipées de système anti-intrusion en 2010.

5) AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAITEMENT ANTI-GRAFFITIS

L'entreprise Hygie Praxis qui est titulaire du marché de traitement des graffitis sur le territoire de la Communauté de communes vient de créer une filiale Hygie Praxis Services qui a repris l'activité d'effacement des tagues. Aussi le Conseil Communautaire accepte l'avenant n°1 au contrat initial de traitement des graffitis et autorise Monsieur le Président à signer les documents se rapportant à ce dossier avec la société Hygie Praxis Services.

La charte de la vallée de Chauvry

Le lundi 4 Octobre 2010 a eu lieu la signature officielle de la charte environnementale de la Vallée de Chauvry en présence de Didier Arnal, Président du conseil général du Val d'Oise et des Maires et membres de l'association des communes adhérentes à l'Association pour l'élaboration et la mise en place d'une charte environnementale en Vallée de Chauvry (ACEVC) : Baillet-en-France, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Frépillon, Mériel, Montsault, Villiers-Adam.



Simultanément aux travaux de la Francilienne, le Conseil général avait pris l'engagement d'établir une charte environnementale sur ce territoire qui concerne nos sept communes

Maillon de la ceinture verte régionale, à 20kms au nord de Paris, la Vallée de Chauvry constitue un espace agricole et boisé d'environ 2 100 ha présentant des caractéristiques rurales aux portes de l'agglomération parisienne que nous devons préserver. L'Association pour l'élaboration et la mise en place d'une charte environnementale en Vallée de Chauvry (ACEV) a porté, avec le soutien technique et financier du Conseil Général et des communes adhérentes, la rédaction de cette charte intercommunale, document de planification incitatif proposant un projet de protection globale et durable pour ce territoire.

Cette charte a retenu 41 actions regroupées en 7 thèmes qui se déclinent comme suit :

- Retrouver une qualité de l'eau et préserver la ressource.
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel.
- Améliorer, préserver et valoriser la qualité du paysage.
- Maintenir et gérer l'agriculture dans le respect de l'environnement.
- Maîtriser les diverses nuisances paysagères et sonores.
- Restaurer, préserver et faire connaître le patrimoine culturel, rural et paysager.
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement.



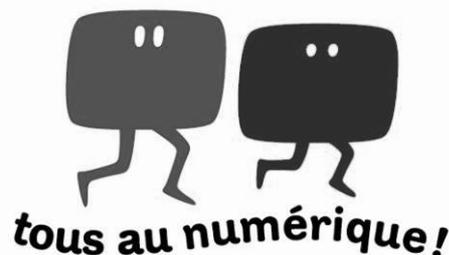
Ce document est en Mairie, à la disposition des Béthemontois qui souhaitent le consulter.



LE DOSSIER

Notre village passera au tout numérique le 02 février 2011 ou le 08 mars 2011 !

Pour les foyers qui sont orientés sur les émetteurs de la **Picardie**, le passage au tout numérique se fera le **2 février**.
Pour les foyers qui sont orientés sur les émetteurs de l'**Île de France**, le passage au tout numérique se fera le **8 mars**.



Qu'est ce que le passage à la télé tout numérique :

Les sons et les images sont aujourd'hui de plus en plus numérisés.
La numérisation, c'est la transformation des images et des sons analogiques en fichiers informatiques.
Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes historiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par une diffusion hertzienne numérique qui permet de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites.

Ce passage se fait progressivement en France, région par région, depuis 2009 pour s'achever fin 2011.

Le jour du passage du 02 février 2011

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 01 février 2011 au 02 février 2011

Le jour du passage du 08 mars 2011

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 07 mars 2011 au 08 mars 2011

Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipés pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

Êtes-vous concerné ?

OUI, Si l'un au moins de vos téléviseurs reçoit les programmes par le biais d'une antenne (râteau ou intérieure), vous êtes probablement concernés par le passage au numérique dans votre région.

Si trois mois avant la date de passage à la télé tout numérique, vous voyez défiler un bandeau d'information sur certains ou tous vos postes, vous devez obligatoirement les adapter pour recevoir la télévision numérique.

NON, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins : Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage à la télé numérique, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées, afin d'améliorer leur couverture.

Quand ?

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche : cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service.

L'assistance Technique



Une intervention gratuite à domicile est prévue pour les personnes vulnérables face au changement technique que représente le passage à la télé tout numérique.

Qui est concerné ?

Les foyers dont les membres ont **plus de 70 ans** ou dont le **taux d'incapacité permanente est supérieur à 80%** et qui **reçoivent uniquement les chaînes analogiques** (TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5/Arte et M6) à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure.

Vous pouvez bénéficier de cette aide à partir du moment où vous voyez défiler plusieurs fois par jour sur votre écran de télévision un bandeau d'information.

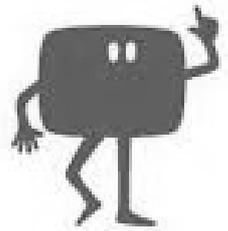
Vous pouvez vérifier que vous êtes éligible en appelant le **0970 8 18 818**

Quel type d'aide ?

L'assistance technique c'est un **professionnel qui se déplace chez vous gratuitement** pour réaliser la prestation suivante :

- Information sur le passage au tout numérique
- Branchement de l'adaptateur s'il n'est pas intégré au téléviseur ou branchement de la télévision TNT intégrée
- Recherche et réglage des nouvelles chaînes
- Formation à la recherche des nouveaux canaux des chaînes

Comment passer au numérique ?



Choisir son mode de réception

Il existe **différents modes de réception de la télévision numérique** : avec une antenne râteau ou une antenne intérieure, une parabole, une box ADSL, le câble ou encore la fibre optique. Votre choix va en partie dépendre de votre lieu d'habitation et des conditions de réception exactes qui sont les vôtres. Résidez-vous dans une zone couverte par la TNT ? Etes-vous éligible à l'ADSL ? Quelle est la nature de votre antenne ?

Afin de répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches pour passer au numérique vous pouvez consulter le site **www.tousaunumerique.fr** ou appelez le : **0 970 818 818** du lundi au samedi de 8h à 21h (Prix d'un appel local)

**Prêt pour
le tout
numérique**



Pour en savoir plus :
www.tousaunumerique.fr
ou **0 970 818 818** (prix d'un appel local)

INFO TRAVAUX

Travaux de voirie rue de la Croix Frileuse rue des Petits Pavés



La réfection partielle de la chaussée a été effectuée dans la partie basse de la rue des Petits Pavés, l'enrobé à chaud de qualité devrait nous garantir une bonne durée dans le temps et la bordure ciment prolongée jusqu'au chemin rural empêchera que ce revêtement se désagrège par le stationnement des véhicules.

Le même travail effectué rue de la Croix Frileuse sur le côté droit en allant vers Chauvry.

Nous vous rappelons que ces travaux ont coûté 60 000,00 Euros. La commune a bénéficié d'une subvention de 20% du coût des travaux H.T par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et d'une aide financière de 10 000,00 Euros provenant de la réserve parlementaire de notre Député le Professeur Jean BARDET.



Nous avons profité de ces travaux pour procéder au rebouchage des « nids de poules » mais nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire.

Compte tenu de ce fait, nous avons procédé au recensement des chantiers à traiter, concernant la voirie, l'aménagement du village et l'entretien du patrimoine de notre commune.

Un planning sur 4 ans est en cours d'élaboration en concertation avec nos partenaires financiers de façon à obtenir le maximum de subventions possibles. Lors de la présentation du budget 2011, nous ne manquerons pas de vous présenter ce programme de travaux dans ses détails.

Quant à l'assainissement collectif, les réunions avec les personnalités impliquées dans ce grand projet se poursuivent avec comme résultat des avancées significatives autant sur le plan technique que financier. Nous attendons des confirmations écrites dès le début de l'année 2011 et bien entendu nous y consacrerons toute notre énergie.

LE COIN DES SPORTIFS

Samedi 9 octobre 2010
Sport Ambiance Soleil



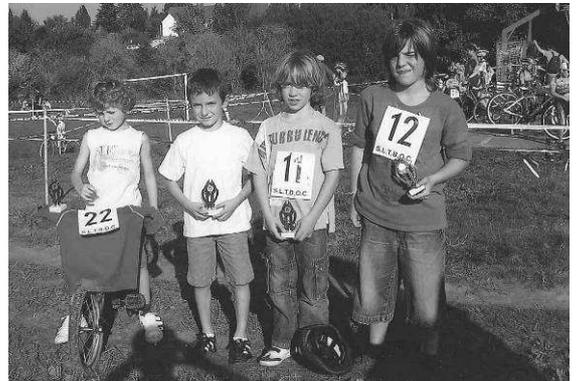
Une journée exceptionnelle comme nous voudrions en avoir plus souvent. En effet en ce samedi d'octobre ensoleillé, 11 Clubs de la Région Parisienne se sont déplacés à Béthemont-la-Forêt pour s'affronter dans les épreuves de cyclo cross, ce qui représente une centaine de participants.

Au programme 20 épreuves sur un tracé très technique que les jeunes cyclo-crossmen ont su maîtriser à la perfection.

4 Béthemontois et Chauvriots non licenciés ont participé aux courses dans leurs catégories d'âges : Tom LEMARIE – Titouan PONSIN – Alexandre BEURNAUX et Ulysse MARIOT et 3 autres licenciés eux ont défendu, avec honneur leur Club : Benoît BONNIN – Quentin et Mathéo COOLSAET.

A signaler la belle troisième place de Quentin chez les minimes.

A l'année prochaine pour une nouvelle journée.



L'équitation



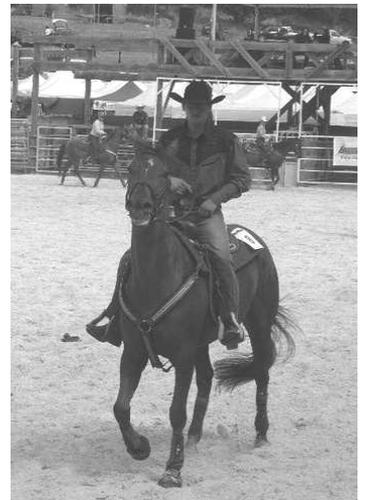
Dressage club 2
Caroline Belleuf

Notre village était bien représenté cette année aux championnats de France d'équitation qui s'est déroulé à Lamotte Beuvron.

Le Val Kalypso ainsi que le Laos du Roncerais qui participait pour la première fois à cette manifestation représentaient les couleurs de notre village.

Durant les championnats de France poney qui se déroulaient la première semaine de juillet, le Val Kalypso s'est vu attribuer une seconde place en concours complet.

Puis 15 jours après, le Laos du Roncerais a



Stéphane Darcel

obtenu une belle 3^{ème} place en dressage club 2 pour leur première participation au championnat.

Cette année encore Stéphane Darcel a brillé en Barrel Race en obtenant de nouveau le titre de champion de France dans cette discipline encore très peu connue.



concours complet
Mallauray Boudier.

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Sortie parisienne

Lundi 4 octobre, un groupe de 20 Bethemontois se donnent rendez-vous place de la Pompe pour une sortie parisienne.



Le programme de cette sortie est la visite de l'Assemblée Nationale puis une croisière sur le canal saint Martin. Ticket de transport en main, nous voici à la gare de Taverny direction la capitale !

Nous avons rendez-vous à 10h00 au palais Bourbon ou l'attaché parlementaire du professeur Jean BARDET, député de notre circonscription, nous souhaite la bienvenue dans cette maison qui est un peu la notre : La maison des citoyens.

Son décor exceptionnel voit se côtoyer tous les styles, du plus classique au plus audacieux. Après la galerie des fêtes, la grande rotonde, la salle des quatre colonnes, nous pénétrons dans l'hémicycle, l'actuelle salle des séances. Cette salle compte 577 députés dont leur première mission est de représenter les Français dans leurs diversités politiques et de faire vivre le débat d'idées au sein de notre démocratie.

Nous ressortons de cet édifice ébahis par tant de beauté.



Après une courte promenade dans l'un des plus beaux arrondissements de Paris (place de la Concorde), nous nous dirigeons vers Bastille où la pause déjeuner est prévue. Nous arrivons à « L'entrée des artistes » sous une pluie battante.

Sympathique la croisière cet après midi se dit le groupe !!



La pluie a cessé, le temps est même doux et nous embarquons pour une croisière du « vieux Paris » de 2 heures.

Du port de plaisance de l'Arsenal au bassin de la Villette, nous découvrons ce canal aux eaux calmes, bordés d'arbres centenaires enjambés d'élégantes passerelles. Nous passons 4 doubles écluses, 2 ponts tournants, vivons « l'atmosphère de l'hôtel du nord » et partageons le plaisir des promeneurs le long des berges animées.



Les aînés, après cette journée bucolique, se séparent et se donnent rendez-vous en 2011 pour une prochaine échappée.

L'équipe du C.C.A.S

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Le Noël de nos aînés

Le samedi 10 décembre dernier a eu lieu le traditionnel rendez-vous des aînés pour la remise des cadeaux de Noël.

De nombreux Béthemontois de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation. Monsieur le Maire a accueilli ses administrés par un discours, à cette occasion il en a profité pour faire un bilan de l'année écoulée et a présenté les projets à venir.



Une flûte de champagne dans une main, un amuse bouche dans l'autre, nos aînés ont bavardé de différents sujets dont entre autre l'assainissement, les intempéries et de la vie de notre petit village. L'équipe du Centre Communal d'Action Social souhaite à tous les Bethemontois de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2011.



VIE SCOLAIRE

Plantation réalisée par les enfants de l'école

Le jeudi 25 novembre 2010, comme chaque année en cette période, les enfants de Béthemont-la-Forêt ont planté un nouvel arbre « PYRUS CALLERYANA » appelé plus communément « POIRIER A FLEURS ».



Cet arbre a été planté allée des Châtaigniers dans le quartier des Clos. Chaque écolier y a été de son coup de pelle afin de bien enraciner notre nouvel arbre.



Les enfants étaient entourés par les enseignantes de l'école de Béthemont-la-Forêt ainsi que Monsieur le Maire.

A l'année prochaine pour un nouvel arbre.

Le marché de Noël des écoles

Les parents d'élèves des écoles de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry ont organisé un marché de Noël et une bourse aux jouets au profit de la classe transplantée le vendredi 10 décembre dernier en fin de journée à la salle des fêtes de Chauvry.

A cette occasion, les enfants de la maternelle à la classe de CM2 avaient réalisé des objets sur le thème de Noël : décorations en bois ou éléments naturels pour accrocher dans le traditionnel sapin, photophores, calendriers, tableaux en trois dimensions, cartes . . .



Puis le Père Noël est arrivé avec dans sa hotte des chocolats offerts par le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry. Cet événement festif s'est terminé par la dégustation de quelques agapes proposés par les parents d'élèves et les communes.

VIE LOCALE

Le Père Noël est passé à Béthemont-la-Forêt

Le Samedi 11 décembre dernier en fin d'après midi le Père Noël est venu à la rencontre des jeunes Béthemontois. Ce fut l'occasion pour plus de 70 Béthemontois jeunes et moins jeunes de se réunir sous le préau de l'école pour assister aux animations de fin d'année organisées par la municipalité.

Avant d'assister à l'arrivée aérienne tant attendue du Père Noël, enfants et parents ont pu profiter de la magie des fêtes de Noël en assistant à un spectacle de sculpture sur ballon, ainsi qu'au récit de contes de Noël présentés par Madame Bernadette Schweitzer.



Les parents d'élèves s'étaient joints à cette manifestation en organisant un marché de Noël au profit de la coopérative scolaire. A cette occasion les enfants ont pu écrire et poster leur lettre au Père Noël, pendant que petits et grands dégustèrent chocolat et vin chaud.

A 19h30 Monsieur Duthilleul illumina le ciel en nous proposant un magnifique feu d'artifice qui ravit l'ensemble des spectateurs. Puis ce fut l'apparition du Père Noël accompagné de la chanson de circonstance de Tino Rossi « Petit Papa Noël ». Les enfants purent rencontrer dans le chalet du Père Noël ce vieil homme à la barbe blanche qui leur a distribué friandises et petits présents.

Tout le monde est reparti de cette soirée pleine d'images de rêve et d'étoiles en attendant avec impatience la nuit du 24 décembre !



VIE LOCALE

L'A.B.C fête le Beaujolais nouveau !



C'est le vendredi 19 novembre dernier que l'Association Béthemont-la-Forêt, Chauvry avait choisi pour déguster avec modération le Beaujolais nouveau 2010.

Cette année, l'association a choisi d'organiser ce moment de convivialité à Béthemont-la-Forêt dans la cour de l'école. Elle nous avait donné rendez-vous à 20h00 pour découvrir le Beaujolais nouveau 2010 autour d'un gargantuesque buffet.



A cette occasion Monsieur CHAUDUN comme il est maintenant de coutume avait apporté son orgue de barbarie pour initier les Béthemontois à cet instrument de musique si populaire. Par ailleurs, l'association « Les chemins de la Musique » se sont joints à nous pour nous accompagner en chansons dans cette soirée festive.

Hommage aux victimes de la grande guerre



Les monuments aux morts de France sont désormais les seuls souvenirs à célébrer le 11 novembre 1918.

Souvenez-vous du Béthemontois, le 2^{ème} classe ADDE Florentin du 66^{ème} régiment de chasseur à pied, ainsi que du Béthemontois BOUET Ernest soldat du 210^{ème} régiment d'infanterie, tous deux morts pour la France.

Remercions Monsieur Claude POTIER d'avoir fait un travail de recherche sur les anciens combattants de la guerre 1914-1918 et retrouvé ces deux Béthemontois pour que leurs sacrifices permettent aujourd'hui de vivre en paix.

Certains les ont peut-être oubliés seule la stèle où ils reposent dans notre cimetière mérite d'être visitée et honorée plus souvent, c'est au moins de notre part une reconnaissance à laquelle ils ont droit.

Cette cérémonie réunissait de nombreuses personnalités parmi lesquelles se trouvaient les représentants de la base de Taverny, de la Gendarmerie de Méry-sur-Oise, du Président de la FNACA Monsieur Daniel COMBERNOUS, entouré des anciens combattants et de leurs familles ainsi que quelques habitants de notre ville.

Un vin d'honneur a clôturé cette émouvante cérémonie.



VIE LOCALE



NOZANIMOZEN
Garde d'animaux



Vacances, week-end, déplacement, hospitalisation...
Ne craignez plus de partir sans votre animal !

NOZANIMOZEN se charge de nourrir, sortir, promener et soigner vos animaux pendant votre absence.

Titulaire du certificat de capacité et guidée avant tout par le bien-être de votre animal, **NOZANIMOZEN** vous propose un service rigoureux et des prestations de qualité. Visites à domicile, chatterie, familles d'accueil, promenades.

19, rue de la Vieille France – 95840 Béthemont-la-Forêt

06.28.05.10.33 – 01.34.69.31.39

www.nozanimozen.fr – infos@nozanimozen.fr

Siret : 512 194 135 000 12

L'espace lecture

Etant responsable de l'Espace Lecture depuis de nombreuses années, il m'est donné l'occasion d'en faire le point.

Avec la subvention annuelle de cinq cents Euro accordée par les différentes Municipalités, nous avons pu acquérir quelques ouvrages intéressants*. Tous ces choix ont complété les milliers de livres déjà existants. Je souhaite remercier les Béthemontois qui ont offert des ouvrages de leurs bibliothèques.

Un espace Lecture où vous pouvez découvrir divers sujets (policier, roman, historique, actualité etc...). Egalement un coin lecture qui avait été créé pour intéresser les jeunes écoliers de Béthemont-la-Forêt.

Suite aux élections municipales de 2008, Monsieur le Maire a souhaité modifier l'organisation de la bibliothèque.

A savoir : une espace pour adultes et un espace pour les jeunes.

J'ai donc conservé le coin adultes, l'espace jeunes étant réservé aux élèves.

Suite à cette nouvelle organisation, je tiens à vous préciser que je reste toujours à votre disposition pour assurer la permanence du MERCREDI de 17h à 18h30.

Tous les ouvrages sont disponibles gratuitement à tous les Béthemontois.
Seule condition : les restituer après lecture.

Venez nombreux pour que votre Espace Lecture puisse continuer à vivre.

Claude POTIER

* Écrits par :

Mary Higgins Clark – Katerine Pancol – Ken Follet – Marc Lévy – Christian Signol – Romain Sardou – M. Chattam – C. Cussler – Steve Berry – MacDonald P. – P. Sussman – H. Cohen – T. Willocks – Florence Aubenas – I. Astier – D. Léon – F.O. Giesbert – Patricia Cornwell – F. Bourdon – P. Austier – D. Kennedy – M. Marshall – Dan Brown –

VIE LOCALE

Le Carnet - Etat Civil 2010

Mariages

Sokha SARY et Kamonthip MANININ

Fabrice DEMAILLE et Pascale GUILLEMAUTOT

Michel VERAÏN et Nathalie PERRIER

Julien LAVANANT et Sandrine GRAM-WENTRE

Naissances

Axel, Alain, Gérard ALLARD le 05 mai 2010

Kelyah, Nathalie, Jeanine PRIGENT le 25 mai 2010

Noéline, Anne-Marie COPIER le 30 juillet 2010

Louane, Léa, Lorène BLONDEAU le 16 septembre 2010

Décès

Jacques Gaston, Denis DUVAL le 24 mars 2010

Geneviève, Paulette, Ginette CHESNEAU épouse NICOLINO le 17 août 2010

Raymond, Lucien CHABOT le 06 septembre 2010

Philippe, Christian, Marcel GERMAIN le 14 septembre 2010



Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

et le Conseil Municipal

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

pour l'année 2011



LA FÊTE DES JEUX EN BOIS



Pirouette
Ludothèque de L'Isle-Adam

Jeux en bois surdimensionnés

L'Isle-Adam le samedi 5 février 2011

Centre sportif Amélie Mauresmo

10h-18h Entrée libre